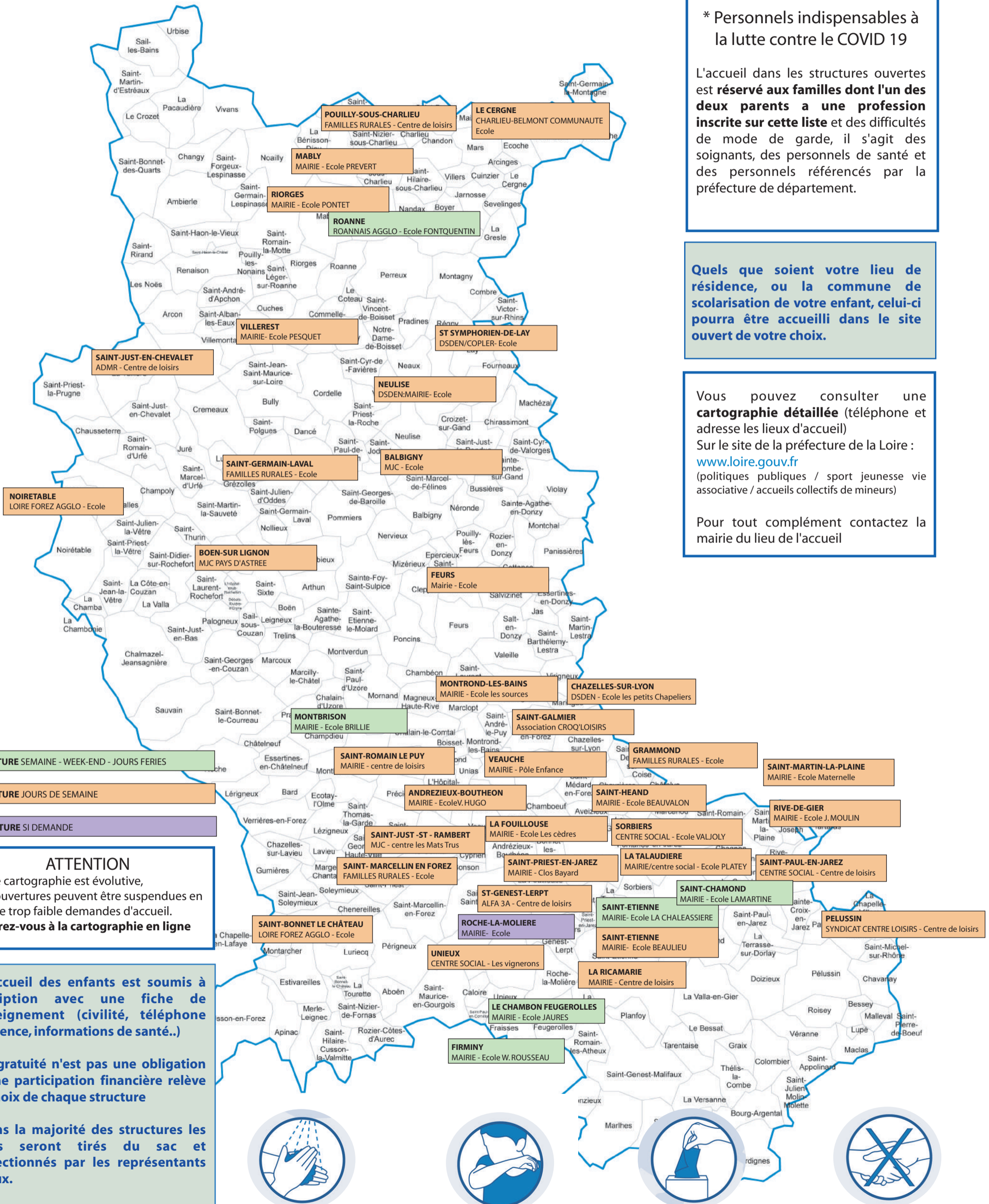


VACANCES DE PRINTEMPS 2020

Vous êtes mobilisés dans la lutte contre le COVID 19*. Vous habitez dans la Loire et vous êtes en difficulté pour faire garder vos enfants de 3 à 16 ans pendant les vacances de printemps, vous trouverez ci-dessous la cartographie des accueils collectifs ouverts pendant cette période.

L'accueil est assuré par des personnels qualifiés (enseignants, personnels municipaux, animateurs) et en nombre permettant d'assurer la sécurité des enfants.



* Personnels indispensables à la lutte contre le COVID 19

L'accueil dans les structures ouvertes est **réservé aux familles dont l'un des deux parents a une profession inscrite sur cette liste** et des difficultés de mode de garde, il s'agit des soignants, des personnels de santé et des personnels référencés par la préfecture de département.

Quels que soient votre lieu de résidence, ou la commune de scolarisation de votre enfant, celui-ci pourra être accueilli dans le site ouvert de votre choix.

Vous pouvez consulter une **cartographie détaillée** (téléphone et adresse les lieux d'accueil) Sur le site de la préfecture de la Loire : www.loire.gouv.fr (politiques publiques / sport jeunesse vie associative / accueils collectifs de mineurs)

Pour tout complément contactez la mairie du lieu de l'accueil

ATTENTION
Cette cartographie est évolutive, des ouvertures peuvent être suspendues en cas de trop faible demandes d'accueil.
Référez-vous à la cartographie en ligne

- L'accueil des enfants est soumis à inscription avec une fiche de renseignement (civilité, téléphone d'urgence, informations de santé..)
- La gratuité n'est pas une obligation et une participation financière relève du choix de chaque structure
- Dans la majorité des structures les repas seront tirés du sac et confectionnés par les représentants légaux.

(Pour tous ces points renseignez-vous au préalable auprès des mairies ou des structures d'accueil).